

Affiché en mairie le 12 février 2001

**COMMUNE DE ROLAMPONT
COMPTE-RENDU
SÉANCE DU 12 FÉVRIER 2001**

L'AN DEUX MILLE UN, LE LUNDI 12 FÉVRIER A VINGT HEURES TRENTE MINUTES, LE CONSEIL MUNICIPAL, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 8 février 2001, s'est assemblé sous la présidence de M. Michel Gallissot.

Étaient présents : M. Michel GALLISSOT, maire, M^{me} RUEL, MM. DELIN, PELLETIER, MM. BOUVIER Pierre DOUCHE, VOILLEQUIN, maires-délégués, M^{me} ROBIN, MM. COUVREUX, BREGERE, THOMASSIN, M. Patrick GALLISSOT, Francis DOUCHE, HERBERT, M^{lles} DIOT, BROCHOT, conseillers municipaux.

Excusé : M. RAGUET, conseiller municipal,

Absents : M. PEUREUX, conseiller municipal, M^{lle} TORRAILLE, adjoint.

M. le Maire ouvre la séance à 20 heures 40.

INTERVENTIONS

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

M^{me} RUEL ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

N°0 Adoption du procès-verbal de la séance du 29 janvier 2001.

Adopté à l'UNANIMITÉ

N°1 Approbation de l'adhésion de la Communauté de communes de l'étoile de Langres (Ccel) au Syndicat mixte d'aménagement économique du pays de Langres.

Adopté par 14 voix POUR et 2 ABSTENTIONS.

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE M. LE MAIRE LÈVE LA SÉANCE LE 12 FEVRIER A VINGT ET UNE HEURES QUINZE MINUTES.

Le maire,

Michel Gallissot